

Les 3 minutes de GENEVACCORD ADR – n°17 Avril 2016

« La médiation, un art qui s'apprend », mercredi 11 mai 2016 à Liège : un événement GENEVACCORD ADR et HEPL

GENEVACCORD ADR et la Haute Ecole de la Province de Liège (HEPL) organisent conjointement un événement le mercredi 11 mai 2016 à Liège. Il s'agit d'une journée de formation dont le thème portera sur :



« La médiation, un art qui s'apprend »

La journée est organisée autour de la pièce SWEET JUSTICE produite à Genève en 2014, avec la projection d'extraits en avant-première en Belgique.

La pièce sera utilisée comme support pédagogique – elle en a la vocation – afin d'illustrer des points précis de la médiation. Guy A. Bottequin interviendra pour commenter ces extraits et mettre en lumière toute la subtilité et l'art de ce processus.

Les intervenants de la journée comptent également Madame le Juge Fabienne Bayard, Présidente du Tribunal de Commerce de Liège, et Maître Michel Gonda, avocat spécialiste en droit civil et commercial et médiateur agréé.

Un jeu de rôle et d'improvisation, basé sur des scénarii et une mise en scène dont les étudiants en spécialisation de médiation sont auteurs, viendra enrichir la journée. Le médiateur sera interprété par Me Michel Gondat et les deux parties au conflit par Carole Coune et Guy A. Bottequin.

Une démonstration très didactique !

Cette journée compte pour 7 heures de formation continue.

PROGRAMME

08h00

Accueil des participants

08h30

Mot de bienvenue, André GILLES, Député provincial-Président

08h50

Introduction de la journée par Guy Bottequin

09h00

- Projection d'extraits choisis de « SWEET JUSTICE »
- Illustration de points précis de la médiation et de ses outils et commentaires pédagogiques
- Questions-réponses
- Projection des avocats des parties convoquées dans le cabinet du Juge, suivie de commentaires

10h30

Pause

10h50

- Projection de « Défense de la médiation » par Maître Christiane Féral-Schuhl, ancien Bâtonnier de Paris.
- Projection de « Plaidoirie contre la médiation » par Maître Marc Bonnand, Avocat à Genève.

12h05

Commentaires de Guy Bottequin

12h20

Lunch

Tout au long de la journée, il sera possible d'acheter « Sweet justice » (sur clé USB).

PROGRAMME (SUITE)

13h20

Interventions-questions des enseignants de la Spécialisation en Médiation de la Haute Ecole de la Province de Liège vers Guy Bottequin et Michel Gonda sur des questions de société, et de l'intérêt de la médiation dans notre société.

14h00

Mise en scène par les étudiants de la Spécialisation en Médiation de scénarii dont ils sont les auteurs.

14h20

- Utilisation pédagogique de cette mise en scène dans un jeu de rôle joué par Guy Bottequin, Michel Gonda, Carole Coune.
- Commentaires de Madame le Juge Fabienne Bayard.

15h00

Pause

15h20

Débriefing, échanges et questions-réponses sur les observations faites entre la présentation des étudiants, et ce que les professionnels en ont fait dans une optique pédagogique.

15h50

Intervention de Fabienne BAYARD, Présidente du Tribunal de Commerce de Liège : « La médiation est-elle l'affaire du juge ? ».

16h20

Questions-réponses

16h40

Discours de clôture, Alain DELAHAUT, Directeur de la catégorie sociale de la HEPL

16h50

Verre de l'amitié

Informations et inscription

Haute École de la Province de Liège
Campus 2000
Rue du Gosson
4101 Jemeppe-sur-Meuse

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

60 € (lunch et boissons)
Avec un bon de 25 € à valoir pour l'achat du film « SWEET JUSTICE » sur clé USB de 8 Go

Participation à verser avant le :
8 mai 2016

Haute Ecole de la Province de Liège
BE53 2400 4155 9753
CECOTEPE asbl
Rue Cockerill 101, 4100 Seraing
Belgique

En communication :
votre nom + 11 mai 2016

Contact :

Madame Christine Huskin
Christine.huskin@hepl.be
+32 4 237 96 39/+32 4 741 38 163

La Présidente de l'ANM Madame Gabrielle Planès décorée Chevalier de la Légion d'Honneur

Vendredi 8 avril 2016 s'est tenue à Paris l'Assemblée générale de l'Association Nationale des Médiateurs (ANM).

Après 10 années d'engagement, la Présidente Madame Gabrielle Planès s'est vue décorée Chevalier de la Légion d'Honneur par Madame Chantal Arens, Première Présidente de la Cour d'Appel de Paris.

Toutes nos sincères félicitations à Madame Planès pour cette distinction !



Gabrielle Planès et Chantal Arens

Guy A. Bottequin est intervenu à l'occasion de la 11^{ème} Fête de la Médiation

Samedi 9 avril 2016, l'Ifomène a organisé la 11^{ème} Fête de la Médiation sur le thème « Ce qui se joue en Médiation ».



Des jeux de rôles étaient organisés par Jacques Salzer, ponctués d'interventions et débats sur le thème « Théâtre et Médiation – Rejouer le conflit pour mieux le déjouer ! » Monsieur Bottequin est intervenu aux côtés de la comédienne Chloé Lambert, de Debora Civello, G. Di Rosa, Abraham Zeini et Hubert Myon.

Les autres conférences portaient sur « Le point de bascule POINT D - Comment et pourquoi l'accord survient ? » et « Les diplômes de la médiation - Quelle valeur ? Quelle importance ? »

La journée s'est terminée par la remise de diplômes universitaires à la promotion 2015.

Vous avez été nombreux à nous rendre visite sur le stand d'information que tenait GENEVACCORD ADR SA et à venir échanger avec Monsieur Bottequin suite à son intervention. Nous vous remercions de vos intérêts et visites !

« La médiation, un outil qui permet d'éviter le tribunal », Tribune de Genève, le 19 avril 2016

Un article parut dans la Tribune de Genève analyse la pratique de la médiation en Suisse et dans les différents Cantons, avec les éclairages précis des médiateurs Isabelle Bieri, Dieter Steudel, Florence Studer, Birgit Sambeth Glasner et Guy A. Bottequin.

Si la médiation gagne du terrain en Suisse et dans la partie francophone de l'Europe des 28, il reste du chemin à parcourir pour qu'elle s'ancre dans les esprits et dans la pratique. Inscrite au Code de procédure pénale depuis 2011, les juges sont encore trop peu nombreux à recourir à cet outil, par manque de sensibilisation à la médiation.

Les parties elles-mêmes n'ont pas ce réflexe, à cause d'un manque d'enseignement. Au Canada par contre, la médiation est prévue dans l'enseignement dès le plus jeune âge. En Europe latine il y a un manque de confiance envers le processus de la médiation. Pourtant, les avantages et domaines d'application sont nombreux.

On observe tout de même un changement d'attitude favorable de la part des avocats qui restent les meilleurs conseils pour orienter leurs clients.



La médiation, un outil qui permet d'éviter le tribunal

Conflits Se passer du juge pour régler un conflit? L'option existe, mais pourrait être plus utilisée.



Pratique En Suisse, les bienfaits de la médiation sont reconnus, mais rencontrent certains obstacles.
Image: Source/Corbis

Par **Chloé Banerjee-Din**
Mis à jour à 07h22

Commentaire 0
Partager 19
Mail 0

« Dans une médiation, ce sont les personnes en conflit qui ont les clés pour trouver une résolution, et non le juge qui tranche. C'est une vraie différence de philosophie. » Juge de première instance dans le canton de Neuchâtel, Isabelle Bieri a beau être magistrate, pour elle, les solutions peuvent parfois se trouver hors du tribunal. D'où sans doute sa deuxième casquette: elle est aussi médiatrice. Mais c'est un oiseau rare. Aujourd'hui encore, la médiation a du chemin à faire pour convaincre les acteurs du système judiciaire de ses vertus.

Médiateurs, mais aussi coaches ou mères au foyer

Dans le domaine civil, la plupart des médiations déléguées par les tribunaux concernent des conflits familiaux, en particulier en cas de divorce et quand il s'agit de régler le sort des enfants.

Comme dans les autres conflits, l'objectif de la médiation est de permettre aux parents de nouer un dialogue, de se faire entendre l'un de l'autre et de se mettre d'accord par eux-mêmes sur des solutions à l'amiable. Neutre et indépendant, le médiateur agit essentiellement pour accompagner ce dialogue, sans donner son avis, ni trancher. Si la médiation échoue, la procédure judiciaire reprend son cours.

La médiation est aussi une option dans le domaine pénal. Elle est inscrite dans le Code de procédure pénale des mineurs au niveau fédéral, et certains cantons la pratiquent aussi pour les adultes. Elle s'applique en général pour des infractions de peu de gravité et, si elle aboutit, la procédure est tout simplement classée.

Tribune de Genève, 19.04.2016, par Chloé Banerjee-Din

[Lire l'article](#)

« Être ou ne pas être médiateur ? To be or not to be... » : MasterClass par l'IMEF et l'OMA

Un séminaire de partage et d'approfondissements destiné aux médiateurs chevronnés est organisé par l'IMEF et l'OMA.

Les objectifs : améliorer ses compétences et porter un regard croisé sur les pratiques de la médiation. Cette première édition aura pour thème :

« Être ou ne pas être médiateur ? To be or not to be... »

Les quatre journées de réflexion auront lieu du 24 au 29 juin 2016 au Château des Granges à Sully-la-Tour, dans la vallée de la Loire en France.

Les formateurs Thierry Bériault, Daniel Courbe et Évelyne Meissirel du Souzy organiseront :

- des séances de formation théorique autour de trois thèmes : capacité d'analyse du médiateur, apport de la psychosociologie à la médiation et langage du corps comme élément de médiation
- des séances de discussions et d'intégration des concepts théoriques ;
- un coaching individuel sur un enjeu choisi par chacun des participants ;
- des jeux de rôle où les participants seront filmés pour être analysés en groupe.



Programme complet & Critères d'admissibilité



Le Président de GENEVACCORD ADR SA y participera et vous encourage vivement à vous inscrire à ce séminaire dont les maîtres mots seront l'apprentissage, la collégialité et l'échange d'idées.

Commandez le spectacle
SWEET JUSTICE
sur clé USB !



Cliquez ici

L'écho poétique du mois :

« La médiation, un art qui s'apprend.
Le parfait n'est pas
dans les médiatrices / médiateurs,
mais dans leurs intentions. »

Guy A. Bottequin

Rédacteur en chef : Guy A. Bottequin

SWEET JUSTICE : projection à Thionville



Thionville Médiation fait son cinéma

et vous invite à pénétrer dans le
huis-clos d'une médiation

inscrivez-vous
thionvillemediation@laposte.net
- entrée libre -



Sweet JUSTICE

mercredi 1^{er} juin 2016 à 17 h au Beffroi Thionville

Projection d'extraits de la **pièce de théâtre** de G. Bottequin
présentée à Paris sous le haut patronage du Ministre de la Justice

et des **plaidoiries** de Maître Bonnant et de
Madame le Bâtonnier Feral-Schul,
en attaque et en défense de la Médiation



suivie d'un **débat** animé par Guy Bottequin,
médiateur, président de Genevaccord
www.genevaccord.com/fr/actualites-evenements-sweet-justice-paris-2015

Un **cocktail** clôturera la soirée.